

La santé et la sécurité demeurent la priorité absolue : les écoles de l'Ontario resteront fermées

Le gouvernement dévoile ses plans pour la réouverture des services de garde et des camps estivaux ainsi que des initiatives visant à favoriser l'apprentissage cet été

19 mai 2020 13h15

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario protège la santé et la sécurité des élèves pendant la pandémie de COVID-19 en prolongeant la fermeture des écoles pour le reste de l'année scolaire. Cette décision a été prise après avoir consulté le médecin hygiéniste en chef, les responsables de la santé du Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19 et les experts médicaux de SickKids. En parallèle, le gouvernement planifie la réouverture des écoles pour l'année scolaire 2020-2021, la réouverture progressive des services de garde d'enfants et l'ouverture des camps de jour estivaux, qui n'aura lieu que si les tendances positives enregistrées par les principaux indicateurs de santé publique se maintiennent.

Le premier ministre Doug Ford était accompagné aujourd'hui du ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, et de la vice-première ministre et ministre de la Santé, Christine Elliott, pour faire cette annonce.

« Rien n'est plus important que de protéger tous les enfants de notre province, sans exception, a déclaré le premier ministre Ford. L'annonce d'aujourd'hui apporte des certitudes aux parents. Ils savent maintenant que leurs enfants vont pouvoir continuer à apprendre chez eux, en toute sécurité, et que nous avons un plan pour rouvrir les services de garde d'enfants. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de notre approche visant à relancer progressivement l'économie provinciale, au moment où il est sécuritaire de le faire. »

Tous les élèves qui, avant le décret initial ordonnant la fermeture des écoles, en mars, étaient en voie d'obtenir cette année leur diplôme de fin d'études secondaires pourront l'obtenir. Et tous les élèves de la province recevront leur bulletin scolaire.

Plus tard cet été, le gouvernement rendra public un plan visant à renforcer les protocoles d'apprentissage et de sécurité afin de permettre aux élèves et au personnel de retourner dans les classes pour l'année scolaire 2020-2021. Un programme amélioré d'apprentissage en ligne appuiera ce plan et favorisera la continuité de l'apprentissage de tous les élèves à l'échelle de la province, quels que soient les défis qui pourraient se présenter au cours des prochains mois.

Les écoles privées, les centres de garde agréés et les centres ON y va resteront également fermés afin d'assurer la sécurité des enfants, des familles et du personnel tout au long de la première étape du cadre visant le déconfinement de la province. Les [services de garde](#)

[d'enfants d'urgence](#) continueront à fonctionner et à fournir un soutien au personnel de la santé et aux autres travailleurs et travailleuses de première ligne. La réouverture progressive des services de garde devrait commencer lorsque la province sera prête à lancer la deuxième étape de son déconfinement. Cette réouverture s'accompagnera de protocoles de sécurité rigoureux qui permettront de protéger les plus jeunes apprenants de l'Ontario et le personnel qui les encadre.

« Nous allons poursuivre nos efforts pour assurer la sécurité de vos enfants alors qu'ils apprennent à la maison, tout comme nous nous y sommes engagés, a souligné le ministre Lecce. Notre plan vise à garantir que les élèves bénéficient de la meilleure expérience d'apprentissage possible, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe, tout au long de cette période difficile. C'est pourquoi nous améliorons les possibilités d'apprentissage pendant l'été en rouvrant les camps de jour estivaux. Et c'est pourquoi nous allons continuer à promouvoir des méthodes dynamiques d'apprentissage simultané et en direct. »

En supposant que se poursuivent les tendances positives qu'enregistrent les principaux indicateurs de santé publique, on pourra permettre aux camps de jour estivaux, tant intérieurs qu'extérieurs, d'ouvrir en juillet et en août de cette année, moyennant le respect de consignes strictes en matière de santé et de sécurité qui seront élaborées en partenariat avec les autorités de santé publique locales, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, et les municipalités. Les camps avec nuitée ne seront pas autorisés à ouvrir cet été.

La province a également dévoilé un plan élargi d'apprentissage pendant l'été pour les élèves de l'Ontario. Axé sur sept points, il vise à garantir que les élèves auront toutes les chances d'apprendre pendant les mois estivaux. Les programmes d'apprentissage en été ont été élargis de manière à atteindre un record de participation des élèves et de permettre au plus grand nombre de jeunes Ontariens et Ontariennes de bien se préparer pour l'année scolaire 2020-2021, en leur inspirant la confiance et en leur donnant les connaissances nécessaires pour réussir.

Le gouvernement tire parti de tous les outils, ressources, technologies et services possible pour favoriser l'apprentissage à domicile, en aidant les conseils scolaires à offrir une expérience équitable et efficace grâce aux technologies et à l'Internet, en particulier pour les élèves qui vivent dans les régions rurales ou isolées de l'Ontario. Afin d'améliorer l'accès à l'apprentissage à distance, la province s'est associée à 34 organisations et entreprises privées, ainsi qu'à des conseils scolaires, pour satisfaire aux principaux besoins des éducateurs, des élèves et de leur famille pendant la pandémie de COVID-19.

L'Ontario s'efforce de définir et de rendre disponibles des solutions très efficaces et peu coûteuses pour améliorer considérablement l'expérience d'apprentissage à domicile, aujourd'hui

et à l'avenir. Les conseils scolaires et d'autres parties prenantes ont identifié comme des besoins urgents pendant la fermeture des écoles l'accès aux ressources d'apprentissage numériques, les mesures de soutien en éducation de l'enfance en difficulté et en santé mentale, ainsi que l'accès à Internet et aux appareils électroniques. Les organisations et entreprises qui ont contribué à ces démarches ont été identifiées par le biais d'un appel de propositions qui s'est tenu sur le [site Web L'Ontario, ensemble](#) du 31 mars au 21 avril 2020.

CITATIONS

« Nous savons que la place des enfants est en classe, auprès de leurs camarades, et que c'est important pour leur bien-être physique et mental. Comme le ministre Lecce et moi en avons discuté, prendre le temps de s'assurer que les mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections sont en place, en plus de protocoles méthodiques de dépistage et de test, est une étape nécessaire dans notre approche prudente visant un retour sûr des élèves à l'école cet automne.»

- Le Dr Ronald Cohn

président-directeur général, The Hospital for Sick Children

FAITS EN BREF

- Le gouvernement de l'Ontario transforme l'enseignement primaire et secondaire afin d'améliorer l'apprentissage et la littératie numériques, de fournir un accès équitable à des cours en ligne de haute qualité à l'échelle de la province et d'améliorer la capacité des enseignants et enseignantes à soutenir l'apprentissage à distance.
- Le 20 mars 2020, le ministère de l'Éducation a dévoilé le portail [Apprendre à la maison / Learn at Home](#), qui propose des ressources aux familles et aux élèves pendant la fermeture des écoles. À ce jour, le portail a reçu quelque 3,35 millions de visites.
- Près de 25 000 enseignants et enseignantes ont suivi le programme de développement professionnel du ministère de l'Éducation sur l'apprentissage virtuel et simultané.
- Le 9 mai 2020, le gouvernement a présenté un plan visant à soutenir les exploitants de services de garde d'enfants pendant la situation d'urgence afin que les familles puissent conserver leurs places en services de garde alors que les parents retournent au travail.
- L'Ontario aide les parents à payer les coûts supplémentaires liés à la fermeture des écoles et des services de garde pendant la pandémie de COVID-19 grâce au Programme de soutien aux familles, qui fournit par enfant un paiement ponctuel de 200 \$ pour les enfants âgés de 0 à 12 ans et de 250 \$ pour les enfants et jeunes ayant des besoins particuliers, y compris ceux qui sont inscrits dans une école privée. À ce jour, ce programme a soutenu environ 1,23 million d'enfants et de jeunes en Ontario.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- [Cadre ontarien pour la continuité de l'apprentissage](#)
- [Apprendre à la maison](#)
- [L'Ontario, ensemble](#)
- [Programme de soutien aux familles](#)
- [Renseignements sur la COVID-19](#)
- [Service de garde d'urgence](#)

Ivana Yelich Cabinet du premier ministre
Ivana.Yelich@ontario.ca
Alexandra Adamo Bureau du ministre Lecce
Alexandra.Adamo@ontario.ca
Ingrid Anderson Direction des communications
Ingrid.E.Anderson@ontario.ca
437 225-0321

[Disponible en ligne](#)
[Available in English](#)